

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017

Délibération
n° 2017.10.536

Rapport annuel du
délégué VEOLIA -
Année 2016 : contrat
de délégation par
affermage du service
public
d'assainissement
collectif sur le
périmètre de l'ex
communauté de
communes Braconne
Charente

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Michel CARTERET

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Jean-Philippe POUSSET, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER, Alain THOMAS à Jacky BOUCHAUD

Suppléant(s) :

Jean REVEREAULT par Michel CARTERET

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Samuel CAZENAVE, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Bernadette FAVE, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.10.536**

ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur COURARI

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE VEOLIA - ANNEE 2016 : CONTRAT DE DELEGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE PERIMETRE DE L'EX COMMUNAUTE DE COMMUNES BRACONNE CHARENTE

Conformément aux articles du chapitre 11 du contrat du 6 juillet 2015 liant la collectivité à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier ci-joint. Par ailleurs, l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 10 octobre 2017,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 11 octobre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER le compte rendu technique et financier de VEOLIA EAU, délégataire du service public d'assainissement collectif, sur le périmètre de l'ex Communauté de Communes Braconne et Charente, pour l'exercice 2016.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2017

Affiché le :

24 octobre 2017

PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la société VEOLIA EAU a en charge l'exploitation du service d'assainissement collectif sur le périmètre de l'ex Communauté de Communes Braconne et Charente.

Par un premier avenant en date du 27 décembre 2016, les ouvrages d'assainissement construits à « La Chignolle » ont été annexés au contrat.

Le 1^{er} janvier 2017, le contrat de délégation de service public est transféré à GrandAngoulême, suite à la fusion des intercommunalités et la prise de compétence en matière d'assainissement sur tout le territoire communautaire, par un avenant n°2.

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus techniques et financiers 2016 transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie	4 154 habitants
nombre d'abonnements au 31 décembre 2016	1 954

Le nombre d'abonnés a augmenté de 145 par rapport à 2015.

Bilan d'assainissement

Installations de dépollution	7
Capacité de dépollution	7 305 EH
Postes de relevage	27
Longueur de réseau	66 km
Assiette de la redevance	205 729 m ³

Le volume d'assiette de la redevance est en augmentation de 8 % par rapport à 2015

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2016 se monte à **828 137 €** (en 2015 : 710 603 € à titre d'information car le contrat a été renouvelé courant 2015).

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2016 se monte à **680 143 €** (en 2015 : 560 029 € à titre d'information car le contrat a été renouvelé courant 2015).

Résultat : -147 995 € (en 2015 : -150 574 €).

Indicateurs de performance réglementaires 2016

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2015	2016
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	4129	4154
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	1
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	14,9 t MS	32,4 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	3,46€/m ³	3,46€/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2015	2016
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	70	70
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	/	/
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	/	/
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	/	/
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	208	62
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0,00u/1000 habitants	0,24u/1000 habitants
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	6,23u/100km	6,04u/100km
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	/	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	/	/
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,71%	0,88%
P258.1	Taux de réclamations	0,00u/1000 abonnés	3,58u/1000 abonnés

Autres chiffres clefs de l'année 2016

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE	PRODUCTEUR	VALEUR 2016
Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Délégataire	100,0 %
Conformité réglementaire des rejets (directive européenne)	Délégataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE	PRODUCTEUR	VALEUR 2016
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	2 269
Nombre de branchements eaux pluviales	Délégataire	/
Nombre de branchements neufs	Délégataire	138
Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	66 284 ml
Nombre de postes de relèvement	Délégataire	27
Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	7
Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	7 305 EH
COLLECTE DES EAUX USEES	PRODUCTEUR	VALEUR 2016
Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	27
Longueur de canalisation curée	Délégataire	3 026 ml
LA DEPOLLUTION	PRODUCTEUR	VALEUR 2016
Volume arrivant (collecté)	Délégataire	233 707 m ³
Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	143 kg/j
Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	2 391 EH
Volume traité	Délégataire	223 424 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS	PRODUCTEUR	VALEUR 2016
Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	11,3 t
Masse de sables évacués	Délégataire	/
Volume de graisses évacuées	Délégataire	/
LES CLIENTS DU SERVICE ET LEUR CONSOMMATION	PRODUCTEUR	VALEUR 2016
Nombre de communes desservies	Délégataire	4
Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	1 954
- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	1 954
- Nombre d'autres services (réception d'effluent)	Délégataire	/
Assiette totale de la redevance	Délégataire	205 729 m ³
- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	205 729 m ³
- Assiette de la redevance « autres services » (réception d'effluent)	Délégataire	/

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport